



Résumé du diagnostic écologique du site Natura 2000 FR7200766 « Vallon du Clamondé »

Le dispositif européen Natura 2000

La démarche Natura 2000 est née de l'application de deux Directives européennes :

- la directive " Habitats " de 1992 qui prévoit la création de Zones Spéciales de Conservation ou ZSC pour la protection et la gestion des habitats naturels et des espèces de flore et de faune à valeur patrimoniale ;
- la directive " Oiseaux " de 1979 qui prévoit la création de Zones de Protection Spéciales ou ZPS pour la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages.

L'ensemble de ces zones forme à l'échelle du territoire européen un réseau écologique communément appelé réseau Natura 2000.

L'objectif de ce réseau s'inscrit pleinement dans la démarche de développement durable en permettant de « maintenir la biodiversité des milieux en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales qui s'y attachent ». Les sites Natura 2000 doivent donc être le lieu d'une gestion concertée et assumée par tous les acteurs intervenant sur les espaces naturels.

Le site du Vallon du Clamondé

Le site du Vallon du Clamondé couvre une surface de 271,27 ha. C'est un site de coteau molassique localisé au Nord des gaves au sein duquel se développent des zones humides et des forêts alluviales d'intérêt communautaire.

Les formations agricoles (cultures et prairies) représentent avec la forêt de Chêne pédonculé les habitats dominants du vallon.

Avec de faibles variations altitudinales, une orientation constante du vallon et une monotonie des substrats du

Chaque site est doté d'un plan de gestion appelé Document d'Objectifs ou DOCOB. Ce document définit les orientations de gestion et précise leurs modalités de financement.

Il contient un état des lieux écologique et socio-économique du site. L'analyse de cette photographie du territoire permet de hiérarchiser les enjeux et de définir des objectifs de gestion. Ceux-ci sont alors traduits en mesures de gestion mises en œuvre sur la base du volontariat par les propriétaires, gestionnaires et usagers du site.

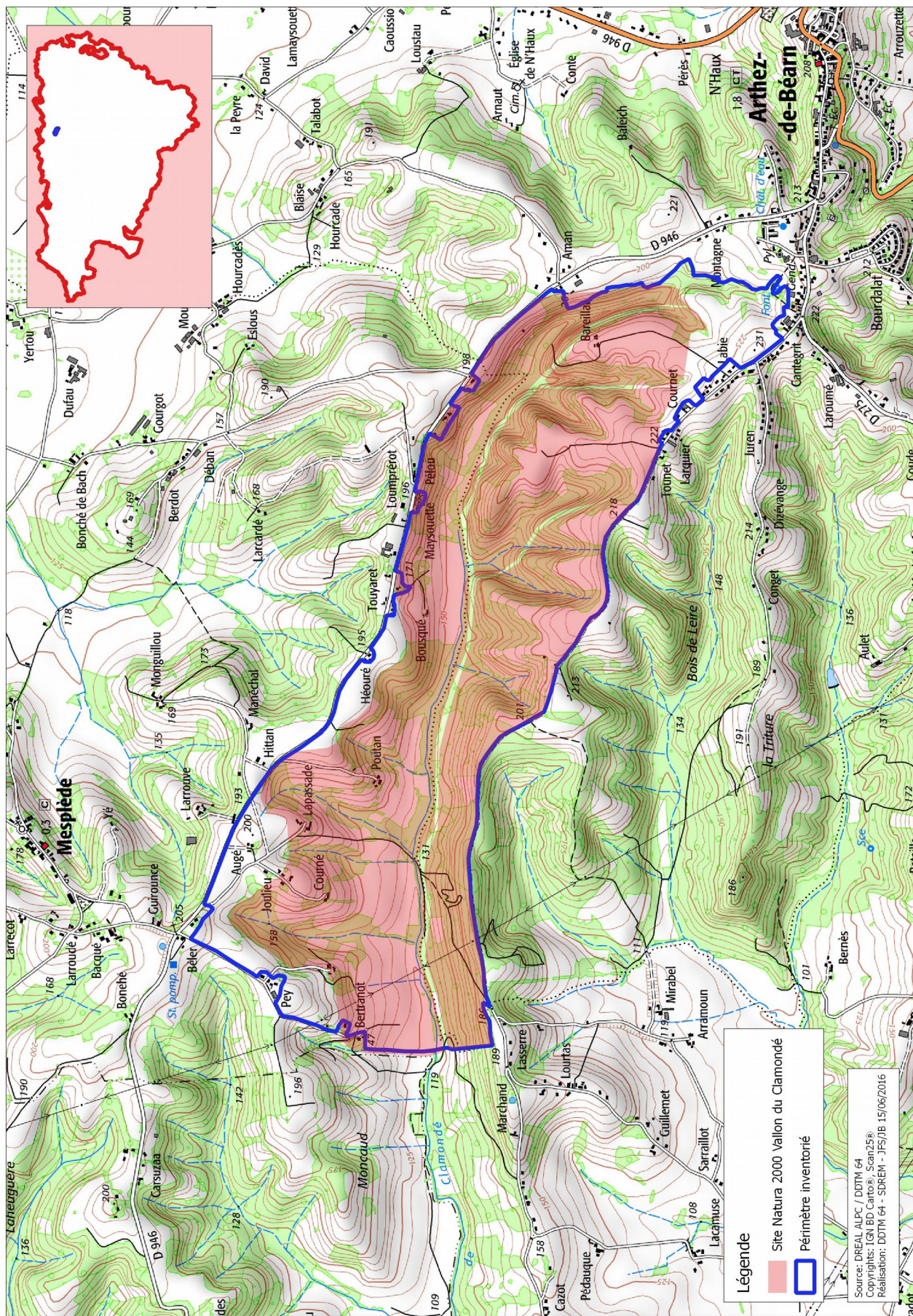
A défaut de collectivité porteuse du DOCOB, seul un diagnostic écologique est conduit, avec pour objectif de pouvoir donner l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site. Le présent résumé est donc issu du diagnostic écologique du site Natura 2000 conduit par l'Office National des Forêts.

site, les habitats naturels du Vallon du Clamondé sont dans l'ensemble peu variés et les habitats d'intérêt communautaire ne représentent qu'une surface très restreinte. Mais la valeur écologique des tourbières atteint un niveau d'importance remarquable à l'échelle du département des Pyrénées-Atlantiques, et le fond du vallon constitue la zone la plus intéressante sur le plan écologique. Les forêts sous dynamique alluviale, associées au cours d'eau et aux zones tourbeuses constituent le foyer de biodiversité du site.

Informations clefs

- arrêté ministériel portant désignation du site : 27 mai 2009
- surface : 271,27 ha (321,13 ha cartographiés par l'ONF – surface de la zone d'étude)
- préfet coordonnateur : Préfet des Pyrénées Atlantiques

La carte du site



Communes concernées
Arthez de Béarn, Mesplède

Les habitats d'intérêt communautaire

Les habitats d'intérêt communautaire sont mentionnés à l'annexe I de la directive « Habitats ».

Ils ont été sélectionnés selon les critères suivants :

en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle, ayant une aire de répartition réduite par suite de leur régression ou en raison de leur aire restreinte, constituant des exemples remarquables, propres à une région européenne, et représentatifs de la diversité écologique de l'Union Européenne.

Le site héberge **7 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires** représentant 15 % de la surface du site, soit 47,36 ha.

Les deux habitats d'intérêt communautaire prioritaire sont la lande tourbeuse (4020*) et les buttes à caractère ombrotrophe (7110*). Ce dernier habitat évolue de façon imbriquée avec les landes tourbeuses, ce qui implique de fait une nécessaire gestion d'ensemble de ces deux habitats, et qu'il est plus pertinent de considérer l'ensemble sous une codification unique (4020*).

Type de milieu	Code Natura 2000	Intitulé Natura 2000
Forêts	9190	Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>
Landes et fourrés	4030	Landes sèches européennes
	4020* (+ 7110*)	Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>
Prairies	6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
Zones humides	6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)
	7150	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>

* : les noms suivis d'un astérisque sont d'intérêt communautaires prioritaires

4020* (+7110*) Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix*

(0,76 ha)



Les landes tourbeuses ou para tourbeuses sont imbriquées au sein de complexes humides où les frontières entre les différentes unités phytosociologiques sont parfois délicates à positionner. Les sphaignes sont très présentes sur l'ensemble des tourbières du site. Elles jouent un rôle important dans le fonctionnement des tourbières.

Ces tourbières de pente (soligènes) sont dépendantes des eaux de ruissellement. De nombreuses sphaignes identifiées sur le site sont des espèces aquatiques caractérisant le stade géotrophe (alimentation par les eaux de ruissellement) de la tourbière. La bonne conservation générale de ces tourbières permet un important taux de recouvrement de sphaigne dont l'activité turfigène (globalement réduite) permet localement (en fonction de critères stationnels favorables) la formation de petites buttes à caractère ombrotrophique.

Niveau de responsabilité :

Fort

7150 Dépressions sur substrats tourbeux du *Rhynchosporion*

(0,76 ha)



Les communautés de gouilles occupent des surfaces très réduites (de l'ordre du m²) et sont insérées dans les zones de micro dépressions ou les zones minérales nues des prairies à molinie. Un des deux types de gouilles de cicatrisation qui se distinguent sur le site sont les gouilles structurées par le *Rhynchospore blanc* et la *Drosera à feuille intermédiaire*.

Niveau de responsabilité :

Fort

9190 Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*

(0,17 ha)



La présence d'espèces hygrophiles liées à une configuration topographique de fond de vallon favorable à un écoulement des eaux de surface est un critère déterminant pour caractériser l'habitat. Cet habitat s'inscrit en continuité des autres formations forestières rivulaires et marécageuses contactées sur le site. Bien que cet habitat comptabilise une unique surface de l'ordre de 0,2 ha, il contribue à la diversité globale du site.

Niveau de responsabilité :

Fort

6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (36,80 ha)

Les prairies mésophiles présentent une part d'hétérogénéité marquée sur l'ensemble du site. Bien que le cortège des espèces prairiales soit constant et peu diversifié, la physionomie et le nombre d'espèces végétales observées varie en fonction des pratiques menées. Bon nombre de prairies (en particulier sur le versant nord) sont en déprise marquée. Ces dernières constituent des ourlets acidiphiles évoluant vers la fougèraie ou les ronciers et Ajoncs.

A l'opposé des prairies en déprise, il se maintient une activité de fauche favorable à l'entretien de l'habitat. Ces prairies font l'objet d'une à plusieurs fauches annuelles avec exports des produits pour l'alimentation du bétail.

Niveau de responsabilité :

Modéré

4030 Landes sèches européennes

(5,68 ha)



Les landes sèches, caractérisées par les éricacées et les Ajoncs, occupent les hauts de versant du site du Clamondé, en lien avec les ourlets acidiphiles (fougèraies et « Touye » principalement). L'Avoine de Thore et la Molinie bleue constituent la strate herbacée dominante. La Fougère aigle est très présente. La bruyère ciliée se rencontre de façon constante sur l'ensemble des landes du site. Fréquente dans les fonds de vallon et les bas de pente, elle devient plus rare vers les secteurs sommitaux.

Niveau de responsabilité :

Modéré

6410 Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)

(3,18 ha)



Les prairies hygrophiles se rencontrent depuis le tiers inférieur du versant Nord jusqu'en bordure du ruisseau du Clamondé et sont caractérisées par la dominance, voire l'hégémonie de la Molinie, associées à un cortège d'espèces acidiphiles. Les formations les plus matures sont pauvres en espèces et constituent des prairies oligotrophes souvent régressives des landes hygrophiles. Une des originalités du site du Clamondé réside dans l'expression d'une molinaie riche en Choin noirâtre (*Schoenus nigricans* L.).

Niveau de responsabilité :

Modéré

Les espèces d'intérêt communautaire

Ce sont des espèces qui peuvent être en danger de disparition, vulnérables, essentielles dans le rôle qu'elles tiennent dans un écosystème donné, rares ou propres à un territoire bien défini ou à un habitat spécifique. Les espèces de Faune et de Flore d'intérêt communautaire sont mentionnées à l'annexe II de la directive « Habitats ».

Sur le site « Vallon du Clamondé », **9 espèces animales d'intérêt communautaire** relevant de cette annexe II ont été identifiées.

La Lamproie de Planer, observée en 2014 à de nombreuses reprises dans le ruisseau du Clamondé est une espèce aquatique strictement inféodée au ruisseau. De ce fait, la Lamproie ne sera pas ne sera pas rattachée au site du « Vallon du Clamondé » mais au site adjacent du Gave de Pau (FR7200781).

Les coléoptères saproxyliques

Trois espèces de coléoptères saproxyliques sont connues sur le site : le Lucane cerf volant, le Grand capricorne et l'Osmoderme.

Le Lucane cerf-volant est considéré comme présent et reproducteur sur le site du Clamondé. Le Grand capricorne n'a pas été recontacté depuis 1995, mais sa présence semble tout à fait possible (écologie proche du Lucane).

Aucune observation de l'osmoderme n'a été faite depuis 2008, néanmoins, l'observation d'une telle espèce dont les capacités de dispersion sont considérées comme faibles et les exigences écologiques comme très élevées permet d'envisager une présence régulière de l'espèce dans certaines parties des forêts du Vallon.

Lucane cerf volant



Grand capricorne



Osmoderme



Niveau de responsabilité :

Faible

Modéré

Fort

Les Lépidoptères diurnes

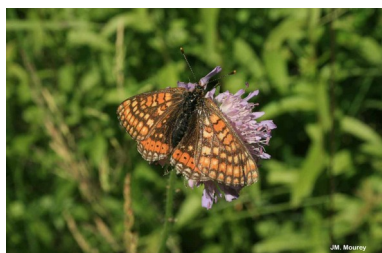
Trois papillons diurnes ont été observés au sein des tourbières principales : Le Damier de la succise, le Cuivré des marais et l'Œdipe.

Le Cuivré des marais est recensé régulièrement depuis 2007. Les zones humides du site jouent le rôle de corridor biologique et de zone d'alimentation par leur richesse en espèce nectarifère (indispensables aux deux générations d'adulte).

En ce qui concerne le Damier de la Succise, l'espèce n'a été contactée qu'une seule fois sur le site en 2006. L'abondance de la Succise des prés (*Succisa pratensis* Moench, 1794) dans les zones humides rend possible la reproduction de l'espèce sur le site.

Le constat semble identique pour l'Œdipe, contacté en 2006 et en 2007. Ce papillon d'une grande rareté, en voie de disparition, occupe de manière préférentielle les prairies et landes tourbeuses riches en Molinie bleue ou en Choin noir. Le site du Clamondé correspond parfaitement à ses exigences écologiques et sa présence sur le site semble justifiée de ce simple fait.

Damier de la succise



Cuivré des marais



Œdipe



Niveau de responsabilité :

Modéré

Fort

Exceptionnel

Les odonates

Les deux espèces de libellules rencontrées sur le site, l'Agrion de mercure et la Cordulie à corps fin, sont inféodées aux zones tourbeuses du vallon. L'Agrion de mercure utilise de manière régulière les tourbières et les berges du Clamondé. Les caractéristiques écologiques du site correspondent parfaitement aux exigences de l'Agrion et rendent probable sa reproduction sur le site (observation d'individus mâles et femelles). La Cordulie à corps fin est une libellule dont le statut sur le site reste à confirmer. Une seule donnée datant de 2006 semble attester de sa présence sur le site. Bien que les milieux (en particulier la configuration du ruisseau du Clamondé) soient favorables à sa présence, une seule donnée de présence nous permet de considérer la Cordulie comme une espèce occasionnelle (aucune observation en 2014). Cette espèce étant discrète et très territoriale (impossibilité d'observer plusieurs mâles en même temps), une campagne de recherche d'exuvie sur les berges du Clamondé pourrait permettre de contacter à nouveau l'espèce mais aussi d'avérer sa reproduction sur le site.

Agrion de mercure



Cordulie à corps fin



Niveau de responsabilité :

Modéré

Modéré

Les espèces patrimoniales

L'originalité floristique et faunistique du site est liée aux zones tourbeuses, où de nombreuses espèces patrimoniales sont inféodées à ces écosystèmes particuliers. Au-delà des espèces d'intérêt communautaire et dans l'optique d'une prise en compte globale des composantes écologiques du site, certaines espèces méritent d'être mentionnées.

La flore patrimoniale

La Narthécie des marais (*Narthecium ossifragum* Huds., 1762), espèce protégée sur l'ensemble de la région Aquitaine, caractéristique des tourbières basses holarctiques, compte de très belles populations sur l'ensemble du site. Les plus importants effectifs se retrouvent à proximité des zones de ruissellement de pente, sur l'ensemble des tourbières du Clamondé.



Les Rossolis (*Drosera intermedia* Hayne, 1798 et *Drosera rotundifolia* L., 1753), espèces protégées sur le territoire métropolitain, reliques des dernières périodes glaciaires, ne se rencontrent qu'au sein de zones humides. Contrairement à la Rossolis à feuille ronde (*Drosera rotundifolia* L., 1753) qui reste une espèce relativement fréquente des zones humides du département, la Rossolis à feuilles intermédiaires (*Drosera intermedia* Hayne, 1798) s'avère beaucoup plus rare (exigence écologie de faible amplitude).

La faune patrimoniale

L'Azuré des mouillères vient compléter la liste des papillons à forte valeur écologique inféodés aux zones humides du site. Ce papillon, protégé sur le territoire et bénéficiant d'un Plan National d'Actions au titre de la conservation du genre *Maculinea*, a été observé en 2013. La bonne disponibilité de sa plante hôte, la Gentiane des marais (*Gentiana pneumonanthe* L., 1753), sur l'ensemble des tourbières du site constitue un facteur favorable à la présence du papillon.



Deux insectes coléoptères remarquables (*Iberodorcadion fuliginator* et *Pterostichus gallega*) sont à signaler sur le site. Ces insectes sont des espèces endémiques (du Sud Ouest pour *Iberodorcadion fuliginator* et des Pyrénées incluant les zones de piémont pour *Pterostichus gallega*) dont l'aire de répartition restreinte nécessite leur prise en compte dans tout document de gestion ou d'aménagement.

Iberodorcadion fuliginator



Pterostichus gallega



Des enjeux du site aux actions concrètes

Le site Natura 2000 « Vallon du Clamondé » présente de véritables enjeux pour la conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire.

Le diagnostic écologique permet de réaliser une première approche des objectifs de gestion à mettre en œuvre sur le site. Toutefois, un inventaire socio-économique est nécessaire pour compléter la réflexion et définir de véritables orientations pour le site.

En intégrant les facteurs de dégradation présentés dans le chapitre précédent, il est possible de formuler les objectifs de gestion suivants :

Maintien et restauration localisée des zones humides du Clamondé

La conservation du complexe des zones humides constitue l'enjeu prioritaire compte tenu de la valeur écologique intrinsèque de ce type de milieu. La préservation des habitats hygrophiles en tant que telle répond à l'ensemble des enjeux et contribue à la préservation de ses éléments faunistiques et floristiques remarquables identifiés. Cet objectif intègre la préservation de l'unique chênaie à molinie du site, des aulnaies marécageuses et des chênaies-frênaies mésohygrophiles constituant l'ensemble des zones alluviales du ruisseau du Clamondé, qui jouent un rôle fondamental dans la préservation de la qualité physico-chimique de ce dernier (objectif en liaison directe avec le site Natura 2000 FR7200781 du Gave de Pau).

Préservation de la faune et la flore thermo-atlantiques

La préservation des espèces animales et végétales thermo-atlantiques qui sont soit sub-endémique du Sud-Ouest de la France et de la péninsule ibérique soit en marge de leur aire de répartition constitue un autre enjeu. Cet enjeu passe par la préservation des végétations landicoles mésohygrophiles et mésophiles et par la conservation de pratiques agricoles favorables au maintien des prairies de fauche. Les actions relatives à la restauration de landes mésophiles pourront également contribuer à une nette amélioration de l'état de conservation du site.

Rétablir des écosystèmes favorables à l'Osmoderme

Enfin dernier enjeu défini, la préservation des habitats forestiers favorables à l'Osmoderme. Compte tenu de la structure dendrométrique des peuplements forestiers du site, la non intervention et le vieillissement de l'ensemble des peuplements favorables à l'espèce (ainsi qu'à l'ensemble de la faune et flore saproxylique) sont recommandés. Cet objectif rejoint l'objectif relatif à la conservation des boisements hygrophiles.

Pour tous renseignements sur le dispositif Natura 2000 et le Vallon du Clamondé, les services concernés sont disponibles :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques

Service Développement Rural
Environnement Montagne

Cité administrative, Bd Tourasse, CS 57577,
64032 Pau cedex

tél : 05 59 80 86 00

courriel : ddtm-drem@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

DREAL Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - SPREB

Division milieux naturels et paysage

Cité Administrative – Rue Jules Ferry – Boite 55
33090 Bordeaux cedex

tél : 05.56.24.88.22

courriel : spreb.dreal-
aquitaine@developpement-durable.gouv.fr

Pour aller plus loin

Site de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques :

<http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Politiques-publiques/Cadre-de-vie-environnement-et-risques-majeurs/Biodiversite-protection-des-sites-et-des-especes-Natura-2000/Natura-2000>

Site de la DREAL : cartes et données

<http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/>

Le portail Natura 2000

www.developpement-durable.gouv.fr

